



La cigarette électronique et le vapotage

La cigarette électronique et le vapotage sont des produits de l'industrie du tabac. Ils sont offerts sous maintes formes et tailles, notamment de longues unités cylindriques, des petites boîtes comportant un embout buccal et des bâtons plats ressemblant à une clé USB. Selon le modèle, un utilisateur peut remplir sa propre cartouche avec du liquide à vapoter ou acheter des cartouches déjà remplies. Les cartouches à remplir soi-même ou personnalisables peuvent servir à vapoter n'importe quel produit, comme les liquides à vapotage ou le cannabis.

L'industrie du tabac consacre beaucoup d'argent à la commercialisation et à la promotion des produits de vapotage, et elle rend le vapotage attrayant pour les élèves. Ces produits sont facilement accessibles dans les dépanneurs locaux, en ligne et dans les boutiques spécialisées de vapotage pour toutes les personnes de 19 ans ou plus. Beaucoup d'élèves de moins de 19 ans utilisent les produits de vapotage.

Nouveau – Depuis le 17 octobre 2018, il est interdit de vapoter des cigarettes électroniques ainsi que de fumer et de vapoter du cannabis dans tous les endroits où il est interdit de fumer des cigarettes, y compris sur les terrains autour d'une école et à moins de 20 mètres du terrain d'une école. Consultez la fiche d'information.

Le vapotage chez les élèves dépasse le tabagisme (SCDSEO 2017). En Ontario, en 2017, 10,7 % des élèves de la 7^e à la 12^e année ont utilisé des cigarettes électroniques alors que 7 % ont fumé des cigarettes au cours de l'année précédente. L'usage de la cigarette électronique a augmenté par niveau, 9,2 % des élèves de 9^e année et 18,9 % des élèves de 12^e année ayant indiqué avoir fait usage de cigarettes électroniques au cours de la dernière année. Pour la même période, 40 % des utilisateurs de cigarette électronique ont indiqué ne pas avoir consommé de nicotine, 28 % l'ont fait, 19 % ont utilisé les deux et 13 % ne le savaient pas. De nombreux liquides à vapoter contiennent de la nicotine et les élèves qui en consomment risquent de développer une dépendance. Par exemple, une cartouche de liquide à vapoter peut contenir la même quantité de nicotine qu'un paquet de cigarettes.

Quelques points à inclure quand vous parlez au personnel, aux élèves et aux parents :

- Le vapotage n'est pas sans danger – les effets à court et à long terme sur la santé font encore l'objet d'études.
- De nombreux liquides à vapoter contiennent de la nicotine et les élèves qui en consomment sont à risque de développer une dépendance.
- La nicotine peut nuire au développement du cerveau des adolescents et affecter la mémoire et la concentration.
- On constate de plus en plus que les jeunes qui vapotent vont commencer à fumer des cigarettes.
- Le vapotage, tout comme la consommation de tabac et de cannabis, est banni sur la propriété de l'école en tout temps et à moins de 20 mètres du terrain d'une école.

Si vous ne fumez pas, ne vapotez pas

Plus récents produits de vapotage en Ontario



Juul

- Le dispositif est nouveau au Canada et il est très populaire auprès des jeunes Américains.
- Les recharges sont des capsules scellées, qui contiennent toutes de la nicotine. Une capsule équivaut à un paquet de cigarettes et coûte moins cher.
- Les dispositifs sont petits et faciles à dissimuler et à déguiser.
- Ils produisent très peu de vapeur, ce qui rend leur utilisation difficile à détecter.
- L'usage de la vapoteuse Juul est même désigné par un verbe « juuler ».
- Le dispositif ressemble à une clé USB.



VYPE ePEN3

- Ce produit est également très récent au Canada. Il s'agit de la réponse de l'Imperial Tobacco à la Juul.
- Les magasins reçoivent des incitatifs pour stocker Vype dans tout l'Ontario.
- Les cartouches contiennent 0, 6, 12 et 18 mg/mL de nicotine.
- Le dispositif est élégant et vient avec des saveurs, comme cerise noire, pomme fraîche et infusion de vanille.



Services de santé du
TIMISKAMING
Health Unit

New Liskeard: (705) 647-4305 | (866) 747-4305
Englehart: (705) 544-2221 | 877-544-2221
Kirkland Lake: (705) 567-9355 | (866) 967-9355
f t g+ timiskaminghu.com

Adapté du Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka.

Pour de plus amples renseignements :

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/tabagisme-et-tabac/vapotage.html>